

LES CONDITIONS DE THESE ET LES DEVENIRS PROFESSIONNELS DES DOCTEURS DE L'UB

PROMOTIONS 2007-08 & 2008-09

Présentation de l'enquête

Depuis 2005, l'enquête sur les conditions de thèse et le devenir des docteurs de l'UB est réalisée chaque année au printemps par le CIPE (Centre d'Innovation Pédagogique et d'Evaluation) à la demande du Conseil Scientifique. Depuis 2010, elle est menée en s'appuyant sur l'envoi d'un courriel à chaque diplômé leur permettant de se connecter à une enquête en ligne pour répondre et grâce à des entretiens téléphoniques avec les diplômés. Dans cette note, les promotions concernées sont celles de 2007-08 (interrogée en 2010) et de 2008-09 (interrogée en 2011). Les coordonnées des docteurs sont fournies par les équipes de recherche et les directeurs de thèse de l'établissement ou recherchées sur Internet par le CIPE. Les docteurs sont questionnés sur leurs conditions de thèse et leurs devenirs professionnels à l'issue de la soutenance de leur thèse près de 2 ans après l'obtention de leur diplôme de Docteur (c'est-à-dire en mars de l'année+2).

La population répondante : 147 docteurs ont répondu à ces deux vagues d'enquête, soit 49% (respectivement à 45% en 2010 et 54% en 2011). Il n'existe pas de différences significatives entre la population répondante et l'ensemble des deux promotions de docteurs diplômés. Compte tenu des effectifs de répondants, aucune statistique n'est produite par école doctorale. Les données n'ont pas l'objet de redressement statistique.

1. CONDITIONS DE PREPARATION DE LA THESE A L'UB

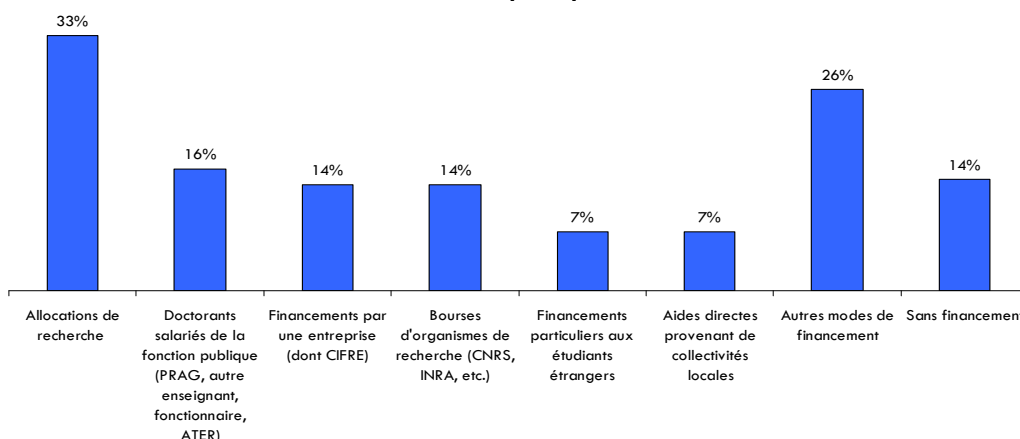
• L insertion dans la vie de l'UB

Dans cette enquête, seulement 14% des étudiants (21 sur 147 répondants) n'ont pas bénéficié d'un financement durant leurs années de préparation du doctorat. Les autres ont, dans sept cas sur dix, bénéficié de deux principaux types de financement combinant ainsi les différentes sources de financement possibles. Les financements principaux de thèse apparaissent très diversifiés. Le tiers des docteurs de l'enquête ont bénéficié d'une allocation de recherche. Une partie a été financée par une entreprise (21

personnes sur 147) ou par un organisme public de recherche (21 personnes sur 147). D'autres ont été financés par des collectivités locales ou par d'autres d'organisation (38 personnes), Et certains étaient salariés par la Fonction publique (38 personnes).

Nombre d'entre eux, 58%, ont exercé des activités d'enseignement au sein de l'UB durant cette période ; se préparant ainsi dès le doctorant aux différentes facettes du métier d'enseignant-chercheur.

Les financements principaux de thèse



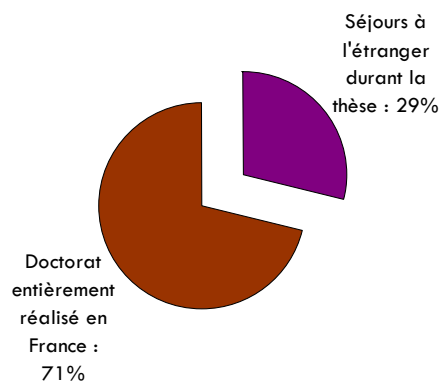
L'immersion et l'insertion des docteurs au sein des équipes de recherche de l'UB peuvent être appréciées partiellement grâce au questionnement de ces anciens étudiants sur leur accès à un poste informatique dans leur laboratoire de recherche : 78 % des docteurs ont eu accès à un poste informatique dans leur laboratoire de recherche durant leurs années de doctorat. 11 docteurs ont effectué une ou des périodes en entreprise durant leurs études doctorales et quatre ont été ensuite recrutés par cette même entreprise.

• Faire une partie de sa thèse à l'étranger

Parmi ces deux promotions de diplômés, 29 % ont effectué un séjour à l'étranger durant la période doctorale (42 personnes sur 147), ce séjour étant lié à leur sujet de thèse. Pour moitié, ces séjours ont lieu dans des pays européens (22 personnes) et pour un quart en Amérique du nord (10 personnes) les autres partant dans d'autres zones (Australie, Afrique, Amérique du sud).

• Produire des articles de recherche

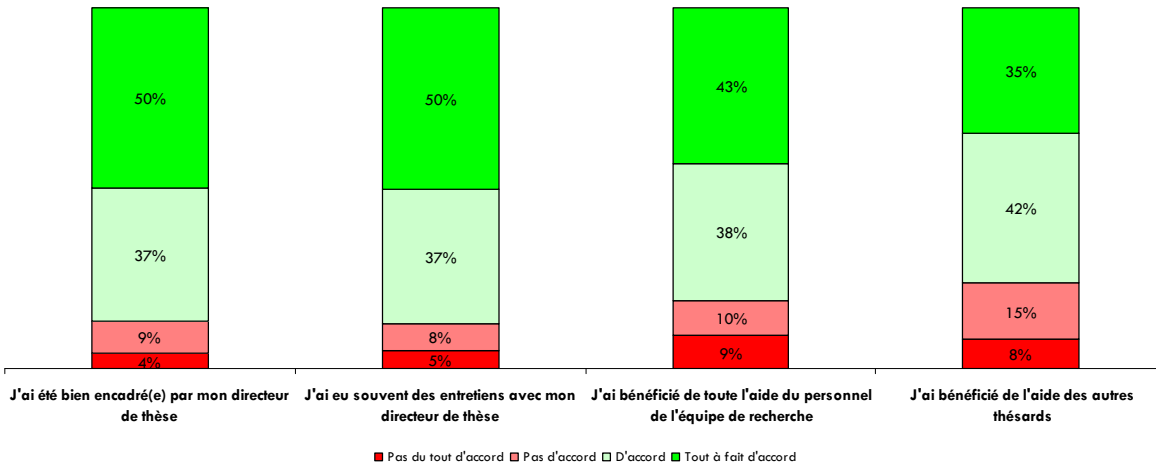
Une partie importante des docteurs ont eu activité de production scientifique via la publication d'articles dans des revues étrangères et française (à comité de lecture). Même si cet indicateur doit être manié avec prudence car la production scientifique peut être faite sous d'autres formes (ouvrages, communications, etc.), elle permet de mettre en évidence que 42 % des docteurs déclarent avoir publié au moins un article durant leurs années de thèse dans une revue étrangère et 73 % dans une revue française. Au total 92 % des docteurs déclarent avoir eu une telle production durant formation doctorale et jusqu'à leur éventuelle présentation au CNU.



- **Opinions sur leurs conditions de thèse**

Dans cette enquête, les docteurs sont invités à donner leur opinion sur certaines dimensions de leurs conditions de thèse.

Interrogés sur les conditions de réalisation de leur travail de thèse, 91 % des docteurs mettent en avant une forte satisfaction concernant l'accès aux ressources documentaires nécessaires.



Les indicateurs de satisfaction sur l'encadrement des directeurs de thèse et l'aide apportée par les équipes de recherche et les autres thésards sont également élevés :

- 91 % des docteurs considèrent avoir été bien encadrés par leur directeur de thèse ; les mêmes estiment avoir eu souvent des entretiens avec lui.
- 81 % des docteurs estiment avoir bénéficié de toute l'aide du personnel des équipes de recherche ;
- 76 % des docteurs rappellent qu'ils ont bénéficié de l'aide des autres thésards.

2. L'INSERTION PROFESSIONNELLE

- **La préparation à la vie professionnelle par l'uB**

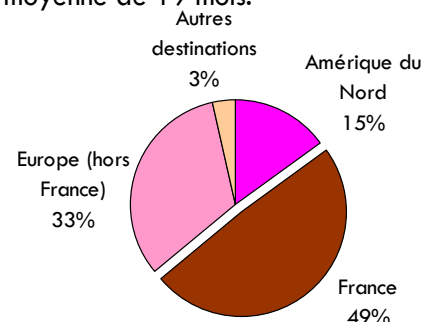
60 % des docteurs ont souligné l'utilité des informations fournies aux docteurs par la Mission Doctorale, même si la moitié reconnaissait connaître déjà ces informations. Plus de la moitié des docteurs de ces enquêtes ont participé aux formations proposées par la Mission Doctorale (58 % exactement). Parmi ces derniers, 67 % ont un avis positif sur les formations dispensées par la Mission Doctorale. Toutefois, trois ans après l'obtention de leur diplôme, seulement 41 % déclarent mettre en œuvre les acquis de ces formations dans leur activité professionnelle.

- **Qualifications par le CNU**

Après l'obtention de leur doctorat 50 % des répondants à notre enquête, se sont présentés au Conseil National des Universités. La part de ces diplômés obtenant leur qualification pour les postes de maître de conférences est impossible à calculer compte tenu du fort taux de non réponse à cette question lors de la dernière enquête.

- **Les séjours post-doc**

A l'issue de leur doctorat, 47 % des diplômés déclarent avoir effectué au moins un post-doc. Parmi ces derniers, deux sur dix ont effectué au moins deux stages. La moitié des stages postdoctoraux ont été faits en France et le tiers en Europe. Ces stages ont eu une durée moyenne de 19 mois.



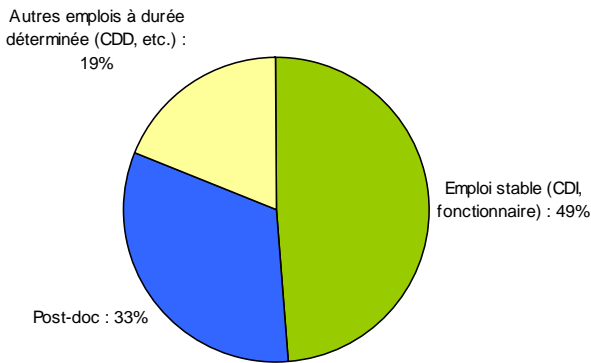
- **Recherche d'emploi : opinions sur l'aide apportée par l'uB**

Les docteurs ont été invités à donner leur opinion sur les soutiens apportés par l'uB lors de leur recherche d'emploi : 60 % déclarent avoir été bien soutenus par leur directeur de thèse dans leur recherche d'emploi et 47 % estiment avoir été bien soutenus par leur équipe de recherche.

• **Insertion professionnelle à 2 ans**

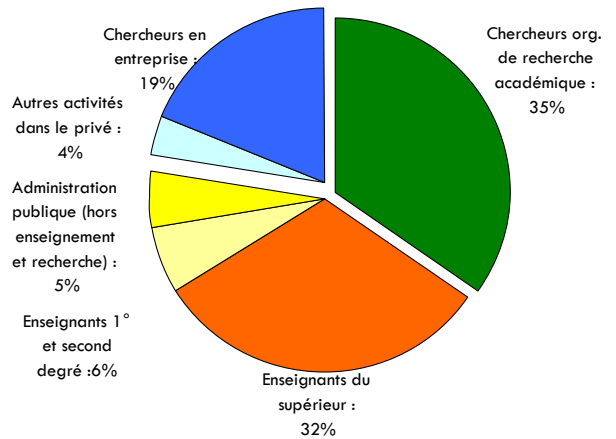
Après en moyenne 2 ans et demi sur le marché du travail, le taux d'emploi¹ des docteurs des promotions 2008-09 et 2009-10 atteint 94 % pour les deux promotions de docteurs. Seulement 6 % des docteurs sont au chômage (soit 8 personnes). Parmi les personnes en emploi, 49 % occupent un emploi stable (CDI, fonctionnaire), 33 % sont en post-doc et 19 % occupent d'autres emplois à durée déterminée. 22% des docteurs travaillent en Bourgogne et 35% à l'étranger.

Nature des emplois occupés par les docteurs de l'uB 2 ans et demi après l'obtention de leur doctorat



Le tiers des docteurs de nos enquêtes occupe un emploi d'enseignant dans le supérieur et 35 % un poste au sein de la recherche académique (publique et privée en France ou à l'étranger). Seulement 23 % des diplômés ont un poste dans une entreprise privée. Ces proportions se révèlent très différentes selon le type de contrats de travail : les jeunes ayant des postes stables étant moins fréquemment chercheurs dans des organismes de recherche académique (10%) et plus fréquemment en emploi en entreprise (31%). 47 % des docteurs travaillent dans des établissements de très grande taille (+ de 500 personnes) et seulement 20 % des établissements de taille plus réduite (moins de 99 personnes).

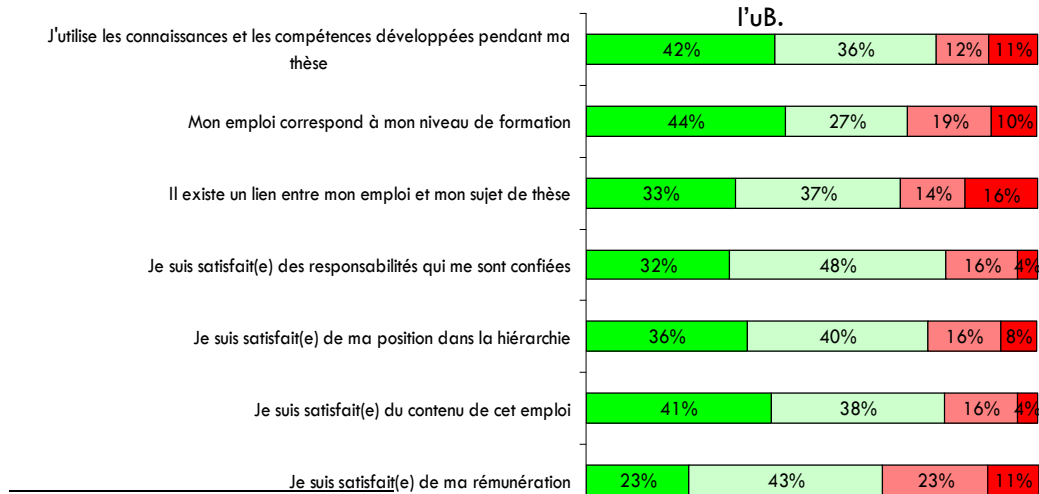
Type d'emplois occupés par les docteurs de l'uB 2 ans après l'obtention de leur doctorat



Les deux-tiers des docteurs sont satisfaits de leur niveau de rémunération et huit sur dix sont satisfaits du contenu de leur emploi comme de leur position hiérarchique et de leurs responsabilités. 78% reconnaissent utiliser les connaissances et compétences développées durant leur formation doctorale, 71% estiment que leur emploi correspond à leur niveau de formation et 70 % mettent en avant un lien entre leur emploi et leur sujet de thèse.

Lorsqu'ils sont interrogés sur la manière dont ils ont obtenu cet emploi, 17% rappellent qu'ils ont passé des concours et seulement 14 % des docteurs en emploi évoquent une candidature spontanée ou 19 % une réponse à une petite annonce. 69% des diplômés estiment que leur doctorat a été déterminant dans l'accès à leur emploi.

En guise de conclusion, les trois quarts des docteurs de cette enquête (76% exactement) précisent qu'ils referaient une thèse si c'était à refaire. L'étude des raisons avancées par les docteurs sur ce choix ou non choix est une piste à explorer pour proposer des pistes d'amélioration des formations doctorales de l'uB.



Etude réalisée par C. Perret

¹ Le taux d'emploi : population active en emploi / population active (en emploi ou à la recherche d'un emploi).

■ Tout à fait d'accord □ D'accord ■ Pas d'accord ■ Pas du tout d'accord